

res et presque indifférents les dogmes contestés entre les orthodoxes et les sectaires. Si donc le chancelier de l'Hôpital mérite la gloire que la postérité attache non-seulement à ses travaux de législation civile, mais encore à son attitude politique, ce n'est pas par la fermeté de ses doctrines, c'est par l'austère pureté de son caractère. Il voulut la paix ; il la voulut au milieu des ambitions rivales prêtes à déchirer la patrie, sans autre passion que celle du bien public ; mais il ne sut pas en découvrir et fixer d'avance les conditions légitimes et lorsque plus tard les discordes qu'il ne lui avait pas été donné de prévenir s'apaisèrent, ce furent ses désirs sans doute qui s'accomplirent, mais ce ne furent pas ses idées qui prévalurent (1).

L'Hôpital en effet pouvait bien proposer une transaction et même la faire accepter dans une assemblée de notables où dominait la Cour ; mais il n'était pas assez fort pour l'imposer au sein de la nation aux deux communions rivales. Les guerres de religion éclatèrent . . . . .

Les guerres de religion peuvent être étudiées de bien des manières. Je ne me propose pas d'en retracer les événements. Mais dans cette mêlée violente, opiniâtre et confuse, à travers les exploits et les forfaits, je voudrais seulement apprécier la force, les ressources et le génie propre des partis contraires, indiquer ainsi les causes qui déterminèrent et les causes qui retardèrent dans notre pays le triomphe de la foi catholique et l'établissement de la liberté religieuse.

Quand je considère et qu'on fait en France les protestants, j'admire d'abord leur petit nombre.

En 1558, au moment où, à travers trente années de propagande clandestine et de persécution intermittente, ils avaient grandi et commençaient à se montrer et s'organiser,

(1) V. sur l'Hôpital, Bayle, Dictionnaire critique.